

Architecture & Urbanisme



VALÉRY PONCHERAY/SAMOA

Vaste territoire de 337 ha en plein cœur de la métropole, l'île de Nantes compte 18 000 habitants, soit environ 6 % de la population nantaise. Sa première phase d'aménagement (2000-2010) a permis de créer ou de retraiter 51 ha d'espaces publics. Désormais, à partir du « plan des transformations » élaboré par Marcel Smets et Anne Mie Depuydt, l'objectif des vingt prochaines années est d'aménager 160 ha d'espaces publics et de créer trois lignes de transport public en site propre et de réaliser 1,5 million de m² d'opérations immobilières.

PROJET URBAIN

L'île de Nantes, futur centre de la métropole

Après deux ans de réflexion et de concertation, les urbanistes Marcel Smets et Anne Mie Depuydt ont élaboré, pour la 2^e phase d'aménagement de l'île (jusqu'en 2030), un « plan des transformations » dont le futur CHU est la pièce maîtresse.

« Le plan des transformations des urbanistes Marcel Smets et Anne Mie Depuydt fixe sur le papier une stratégie en mouvement, ce n'est pas un plan-masse », explique Alain Bertrand, DG adjoint de la Samoa. Tout en poursuivant la métamorphose engagée depuis dix ans (phase 1, de 2000 à 2010, par l'urbaniste Alexandre Chemetoff), l'objectif était de renforcer la centralité de l'île au regard de l'agglomération et de l'écométropole Nantes-Saint-Nazaire. Après deux ans de réflexion, l'équipe conduite par les urbanistes belges a présenté sa vision pour la globalité du territoire et ses relations avec les autres berges de la Loire. Misant sur le potentiel de transformation de grandes emprises foncières, ce plan met en avant l'identité et les spécificités des sept grands quartiers qui composent l'île (Beaulieu, Faubourg-République, etc.), tout en travaillant en profondeur les éléments de liaison : berges, lignes de ponts, transports en commun en site propre (dont une nouvelle ligne au sud préfigurant le tramway), voies cyclables, trame paysagère...

Un hôpital ouvert sur la ville

Les enjeux de la phase 2, qui s'étale jusqu'en 2030, sont considérables. Ils concernent les emprises dédiées aujourd'hui aux activités industrielles (voies ferrées, marché d'intérêt national...) qui

doivent s'intégrer demain dans le projet urbain global. « Nous sommes amenés à poser les jalons d'une structure urbaine qui n'existait pas en tant que telle », explique Marcel Smets. Le projet le plus emblématique – qui fut à l'origine du différent entre Alexandre Chemetoff et la Samoa – est celui du CHU. Il prévoit le transfert au sud-ouest de l'île des activités de l'hôtel-Dieu et de l'hôpital Nord Laennec pour créer « un pôle d'excellence de 250 000 m² » sur une dizaine d'hectares. Cécile Jaglin-Grimonprez, directrice au plan du CHU, rêve d'un hôpital perméable, avec « des bâtiments ouverts sur la ville comme dans les pays du nord de l'Europe ». C'est dans ce sens que les urbanistes conçoivent le plan directeur et ont imaginé, en contrepoint, un parc métropolitain de 14 ha sur des emprises ferroviaires libérées. Ce projet (estimé à 600 millions d'euros) reste conditionné à un arbitrage du gouvernement. Accélération des mutations foncières et le développement des infrastructures de transport (tramway et bus en site propre), le projet du CHU est perçu comme une « opportunité » de créer « un métacentre complémentaire du centre historique ». Un centre à l'échelle de la métropole, qui inclurait le centre commercial Beaulieu, aujourd'hui considéré comme périphérique.

■ Jean-Philippe Defawe et Cyrille Vêran



CARTOGRAPHIE maps





PÔLE CULTUREL Les halles Alstom, pivot du quartier de la création

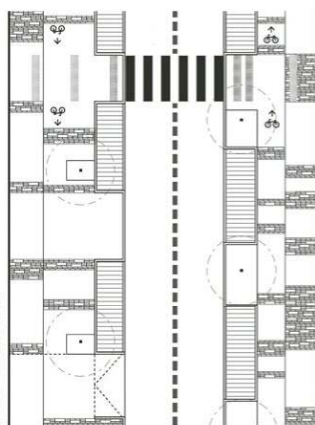
■ Le concept de quartier de la création est né en 2007, avec l'objectif de « créer un pôle d'excellence européen dédié aux industries créatives et culturelles », explique Jean-Luc Charles, directeur général de la Samoa, qui compte également comme mission l'animation d'un cluster dédié. Sur une quinzaine d'hectares à la pointe ouest de l'île, le quartier compte déjà bon nombre d'équipements (école d'architecture, pôle des arts graphiques, les Machines de l'île, La Fabrique, bientôt Sciences Com et une école de cinéma...) et aura pour centre névralgique les halles Alstom, dont la transformation a été confiée

à l'architecte parisien Franklin Azzi. Sur 25 000 m², cet ancien site industriel abritera l'école des Beaux-Arts, un pôle universitaire, des espaces de travail partagés, une cantine ouverte aux habitants... « Ces programmes viendront se loger sous l'ossature des halles, utilisée comme une enveloppe pluviale », précise l'architecte. Traité comme une rue couverte, le bâtiment débouchera sur un vaste parvis. « L'îlot clos existant fera place à une trame d'espaces publics ouverts et connectés au reste du quartier », ajoute-t-il. Les travaux de réhabilitation des halles débuteront courant 2013.

ESPACES PUBLICS Mobilier, matériaux, signalétique : éviter la surenchère



■ Arsenal de dispositifs contre le stationnement anarchique, signalétique démultipliée et peu harmonisée... Les urbanistes belges portent un regard plutôt critique sur les espaces publics des métropoles françaises. Leurs propositions pour l'île de Nantes : « calmer le jeu » avec une signalétique graphique, une gamme



de mobilier réduite, une palette de matériaux sobre. Asphalte noir grenailé pour la piste cyclable, enrobé clair pour celle du Chronobus, enrobé strié pour les parkings. Sur les trottoirs, l'asphalte noir alterne avec des pavés de béton. Posés dans le sens de l'écoulement de l'eau de l'île, ils forment des seuils aux entrées d'immeuble, terrasses de café, vitrines... « Il s'agit de bien marquer la continuité de l'espace public, de façade à façade », souligne Anne Mie Depuydt. Un tronçon du boulevard Babin-Chevaye a même été testé à l'échelle 1 dans la halle Alstom, pour confronter les logiques de traversées piétonnes et cyclistes. Enfin, pas d'embellissement systématique, le sol d'origine est maintenu là où il n'y a pas lieu d'intervenir.

► **Projet urbain** L'île de Nantes, futur centre de la métropole

QUARTIER MIXTE **Programme expérimental à Prairie au Duc**

■ Programmé en trois phases, le quartier de Prairie au Duc jouxte le parc des chantiers à l'ouest et, demain, le futur parc métropolitain au sud. L'école Aimée-Césaire (Bruno Mader et Mabire & Reich, architectes) et son vaste toit végétalisé pouvant accueillir les élèves ont donné le coup d'envoi d'une première série de cinq opérations mixtes (dont une école de cinéma) qui sortiront de terre d'ici à 2014. La seconde phase de ce quartier labellisé «écoquartier» porte sur un îlot de 22 000 m² et a été confiée à un groupement conduit par Brémond (démarrage des travaux fin 2013 pour une livraison fin 2015).

Elle sera l'occasion de mettre en œuvre des projets innovants comme la superposition de bureaux et de logements, la mutualisation des stationnements, l'optimisation énergétique avec un îlot passif et des rez-de-chaussée animés par les activités. Ce dernier point avait été à l'origine de l'arrêt du projet de tour végétale de l'architecte Edouard François (remplacée depuis par un immeuble signé Brenac & Gonzalez). «Les parkings et des locaux annexes (poubelles, vélos) demandés par le PLU prenaient une telle ampleur qu'il était impossible d'y faire un socle habité et actif», justifie Anne Mie Depuydt.



MÉTHODE DE TRAVAIL **La maquette, un outil pour concevoir le projet**

■ Pour l'agence uapS, la maquette est avant tout un outil qui sert à élaborer le projet. Un héritage de l'agence néerlandaise OMA, dont Anne Mie Depuydt a dirigé l'antenne française pendant trois ans. L'île de Nantes ne fait pas exception, représentée à l'échelle 1/1000^e – soit 5 x 1,5 m ! – avec ses moindres bâtiments. «Notre angle d'attaque n'est pas la parcelle opérationnelle mais des secteurs que nous avons identifiés, distincts par leurs formes urbaines, leurs histoires, leurs tracés. Notre méthode: réagir en fonction de ces contextes et travailler sur leurs articulations», explique Anne Mie Depuydt. Le tissu faubourien est réinterprété de manière contemporaine, de même que celui des barres dans le secteur est. Mais, dans la zone sud-ouest, marquée par l'héritage des hangars industriels, de nouvelles typologies sont à inventer qui devront intégrer les parkings en superstructures (socles épais, en étages, en silos). Autre originalité de la méthode: les urbanistes invitent un cercle de critiques (urbaniste, architecte, paysagiste, sociologue) à réagir au projet et nourrir le débat.

30 novembre 2012 _ LE MONITEUR

29

Imprimé par (c) Groupe Moniteur